

INFORMER
CONTESTER
REVENDIR

Sud...
VOTEZ



C'est l'heure des bilans !!!

Repoussé par la direction depuis des mois les élections vont enfin avoir lieu sur le site de B2S Le Mans. En effet, le 12 octobre prochain vous allez élire vos représentants au comité d'entreprise et aux délégués du personnel.

Pourquoi enfin ?

Tout simplement parce que les élections auraient dû avoir lieu depuis le mois de Mars. Contre l'avis du syndicat Sud, les élections ont été reportées et encore reportées à cette date. Et encore si il n'y avait que les autres syndicats les élections auraient eu lieu en Novembre... Pour notre syndicat, tout cela a été un aberration et le énième coup porté aux droits des salariés.

-> Car au passage la direction soutenu par d'autres syndicats a refusé de ré-élire le CHSCT (la direction fut finalement obligée de le faire après notre intervention auprès de l'inspection du travail).

-> N'oublions pas que le CE s'est retrouvé avec de moins en moins d'élus ce qui a profondément handicapé l'organisation d'activités ou de permanences. Rappelons que le CE fonctionne avec moins de 3 élus depuis plus de deux ans (sur 10).

Le but ?

Nul doute que cette énième décision de la direction a été prise afin de décrédibiliser l'action des derniers élus actifs au CE. Comme par hasard ils font parti du même syndicat (Sud) alors que l'autre élu (CFTC) et les autres représentants syndicaux sont quasi 100% absents.

Enfin passons...

Oui passons car aujourd'hui nous avons obtenu que la direction organise de nouvelle élection. N'est ce pas étrange pour un syndicat de se battre pour obtenir des élections ? Nous avons voulu faire un bilan par respect de nos électeurs et des salariés même si tout cela est tronqué vu les problèmes d'effectifs actifs au CE.

Pour rappel le CE possède 3 commissions obligatoires et une facultative. Deux des commissions ont été attribuées à la CFTC (Formation) et à la CGT (logement). Les deux autres ont été attribuées à Sud (Egalité pro et Loisirs). Dans le bilan (ci-contre) nous allons donc expliquer ce qui a été fait et pas fait sur ce mandat de 4 ans.

Tout cela serait incomplet si on ne faisait pas le bilan du suivi de l'activité économique de B2S et des discussions sur les projets de nos directeurs. Sur ces deux questions, nous ne pouvons qu'être fiers de

Pour rappel il reste au CE : 2 salariés à mi-temps pour Sud et un élu CFTC ainsi qu'un représentant par syndicat (CGT / CFTC / Sud / FO / CFDT)
Pour les DP: 3 élus Sud, 2 CFTC et deux CGT
en réalité, il faudrait compter seulement les élus qui viennent en réunion et qui prennent leurs heures de délégation pour faire du travail...

notre bilan puisque pour la première fois nous avons imposé à la direction

un suivi (via un tableau) de l'activité économique et sociale du site (nombre d'appels prévus/réçus/pris, absentéisme, qualité, nombre de salariés...). C'est avec ce tableau, notamment, ainsi qu'avec l'ensemble des documents dûs par la loi que nous avons pu suivre la santé financière du site (ce qui n'existait pas dans le CE tenu par l'alliance CGT/CFTC). Dans le même sens nous avons empêcher la direction de mettre en place un certain nombre de décisions qui ne visaient qu'à précariser nos conditions de travail (annualisation, pause déjeuner de 4H...).

Les Délégués du personnel ?

Le problème du nombre d'élus est aussi valable pour les DP. Nous ne pouvons que regretter que seul Sud a essayé pendant 4 ans de faire exister cette instance en faisant tourner des cahiers ou des feuilles pour recueillir chaque mois les questions des salariés.

Les commissions :

Commission Egalité ?

Cette commission est sans nul doute la plus obscure puisque son rôle ne consiste (à 90%) qu'à faire un travail d'analyse et de propositions lors de la remise des rapports égalité pro...

N'ayant que deux membres (Sud), le travail a été souvent difficile face à une direction refusant d'admettre certains problèmes d'égalité entre les hommes et les femmes. C'est donc avec beaucoup de patience que nos élus ont imposé la rédaction d'un rapport respectant le code du travail (repris depuis sur les différents sites de B2S). C'est dans le même sens qu'ils ont proposé un accord égalité pro pour B2S Le Mans. Accord qui a d'ailleurs servi de base à la négociation nationale...

Une brochure reprenant les droits des salariés a été éditée en 2006 à l'initiative de nos élus sur ce thème afin d'expliquer les droits des salariés. Un projet identique est en cours de réalisation sur le groupe.

En attendant nous avons obtenu la revalorisation salariale de quelques personnes et des droits pour (notamment) les femmes enceintes...

Commission loisirs ?

La plus connue et souvent la plus décriée car c'est aussi celle qui est la plus "facilement comparable". Combien de fois nous avons entendu "bah au CE de Renault ou des MMA... Malheureusement la comparaison ne s'arrête qu'au mot car nous n'avons absolument pas les mêmes moyens et oui les moyens du CE de B2S Le Mans sont dignes de nos salaires (c'est à dire riquiqui). Nous avons essayé (Sud) de proposer un certain nombre de propositions au niveau de la gestion afin que chaque salarié puisse bénéficier de la même somme d'argent (pour rappel sous l'ancien CE (CGT/CFTC) l'argent du CE était dépensé en faveur d'une minorité...).

Nous avons mis en place (la plus part du temps sans aide des autres syndicats mais avec leur soutien moral car nous avons fait voté en CE toutes ces décisions...):

- Création d'un compte CE (chaque salarié bénéficie d'un montant de plusieurs dizaines d'euros de réduction lors d'achat de billetterie).
- Mise en place d'abonnements MUC et MSB
- Création d'un cadeau de fin d'année (un colis puis un objet).
- Mise en place de chèques vacances au choix avec les chèques cadeau de fin d'année.
- Création d'une soirée (avec buffet) de fin d'année regroupant 280 personnes en moyenne pour la remise du cadeau avec animation père Noël et cadeau pour les enfants.
- Mise en place d'expositions régulières (vente de poterie, vêtements, bijoux...)

Commission Formation ?

Si si elle existe... Elle aurait dû être dirigée par la CFTC depuis 4 ans !. Absent totalement de cette commission nous avons même été surpris d'apprendre qu'il fallait faire dans le copinage pour bénéficier de certaines aides sur cette question. C'est pour cela que Sud a décidé il y a un peu plus d'un an de reprendre (enfin d'essayer) via des initiatives (invitation de consultants ou de personnes du fondecif, mise en place de brochures sur un présentoir et une aide pour constituer les dossiers). Mais le plus gros travail a été réalisé sur nos propositions dans l'accord GPEC et localement en proposant la sortie de supports (catalogue DIF...) ou de réaliser certaines formations (Droit pour les superviseurs, gestion du stress...) ou la mise en place de VAE. A notre avis il reste tout un travail à faire car tous n'est pas encore appliqué sur le Mans et les rapports de la consultation ne sont toujours pas faits dans la légalité.

- Mise en place de commandes régulières (madeleine bijoux, saucisson, parfum...)
- Mise en place d'une billetterie large et toujours disponible avec des réductions importantes comme récemment avec le karting.
- Mise en place de voyages dans des parcs de loisirs.
- Mise en place de vacances à 110€ la semaine en France, Espagne...
- Mise en place de réductions dans des centaines de boutiques (carte butterfly).
- Organisation de pique nique gratuit ou de journée café gratuit deux fois par an.
- Ouverture d'une grande partie de l'activité aux intérimaires et CDD.

La liste pourrait être encore longue mais comme vous avez pu le voir nous n'avons cessé d'inover malgré le fait que nous avons le plus souvent fonctionné sans beaucoup d'élus (3 en moyenne sur 10). A cela s'ajoute sans contestation possible l'amélioration quotidienne pour les salariés que nous avons mis en place : le changement et donc l'achat de mobilier neuf pour les salles de pause, la mise en place après de longues négociations d'une salle de pause supplémentaire avec son aménagement en salle de détente. Nous avons aussi insisté et négocié avec la direction la mise en place et la réfection d'un espace détente à l'extérieur.

A cela s'ajoute une meilleure négociation avec le fournisseur de machines à café qui a permis de payer le mobilier des salles de pause et augmenter le budget du CE... Sans oublier les lettres d'info du CE et le partenariat avec un avocat...

Commission logement ?



La commission logement du Comité d'Entreprise de B2S vivote depuis bien trop longtemps. Elle était dirigée par la CGT (son représentant au CE) mais nous n'avons eu que très peu de retour. La plupart du temps elle n'a fonctionné que pour du copinage. Nous pensons qu'il est temps que les salariés puissent être réellement aidés avec la confection d'une brochure sur ce sujet qui expliquerait comment bénéficier d'un logement ou d'un prêt... Plus de transparence pour plus de bénéfice pour les

